

CONCOURS PROVINCIAL ARISTA 2019

Grille d'évaluation Jeune cadre du Québec

Le candidat doit œuvrer à titre de cadre, soit occuper un emploi dont les tâches incluent la gestion du personnel ou la direction d'un secteur d'activités, au sein d'une Entreprise ou d'un Organisme à la Date de Référence.

Date de référence : 31 décembre 2018

Critères d'évaluation	Pondération	Évaluation
Réalisations <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribue à l'avancement de son organisation ▪ Conduit des projets/mandats ayant un impact significatif au sein de son organisation ▪ Gère de manière à assurer une croissance, une constance et des résultats concrets 	35 %	_____ / 35 %
Leadership <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démonstre une capacité à orienter, mobiliser, guider et influencer ▪ Démonstre une capacité de planification, d'organisation et de coordination ▪ Possède des habiletés à négocier avec les parties prenantes 	30 %	_____ / 30 %
Vision et persévérance <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démonstre une vision à long terme de son organisation ▪ Persévère malgré les embûches ▪ Démonstre une capacité à gérer les risques ▪ Démonstre une capacité à s'adapter aux changements de son environnement 	10 %	_____ / 10 %
Innovation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourage des idées nouvelles et l'innovation ▪ Fait preuve d'originalité dans la gestion des ressources humaines et/ou matérielles de son organisation ▪ Est à l'avant-garde dans son domaine 	15 %	_____ / 15 %
Implication <ul style="list-style-type: none"> ▪ Participe à des initiatives qui favorisent le développement social, économique ou culturel ▪ Partage son expertise et son expérience avec ou au sein de la communauté d'affaires ▪ Démonstre une capacité à cibler et développer son réseau professionnel 	10 %	_____ / 10 %
TOTAL DU DÉCOMPTE	100 %	_____ / 100 %

Grille d'évaluation

Jeune travailleur autonome du Québec

Le candidat doit travailler seul, directement ou par le biais d'une Entreprise dont il est l'unique actionnaire ou actionnaire avec des Personnes liées, et ce au cours de l'an précédant la Date de référence. Il doit faire affaires avec une ou plusieurs Entreprise(s) ou Organisme(s). Le travailleur autonome ne doit pas avoir de salarié à son emploi et ne doit pas en avoir eu au cours de l'année précédant la Date de référence.

Date de référence : 31 décembre 2018

Critères d'évaluation	Pondération	Évaluation
<p>Réalisations</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Est reconnu pour ses compétences et ses accomplissements ▪ Assure une croissance de ses activités ▪ Démonstre des résultats concrets 	35 %	____ / 35 %
<p>Leadership</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démonstre une capacité de planification, d'organisation et de coordination ▪ Possède des habiletés à négocier avec les parties prenantes 	10 %	____ / 10 %
<p>Vision et persévérance</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démonstre une vision à long terme ▪ Démonstre un flair entrepreneurial : identifie de nouvelles occasions d'affaires et les saisit ▪ Persévère malgré les embûches ▪ Démonstre une capacité à gérer les risques ▪ Démonstre une capacité à s'adapter aux changements de son environnement 	25 %	____ / 25 %
<p>Innovation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fait preuve de créativité ▪ Développe de nouvelles idées pour répondre aux besoins du marché 	20 %	____ / 20 %
<p>Implication</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Participe à des initiatives qui favorisent le développement social, économique ou culturel ▪ Démonstre une capacité à cibler et développer son réseau professionnel ▪ Partage son expertise et son expérience avec ou au sein de la communauté 	10 %	____ / 10 %
TOTAL DU DÉCOMPTE	100 %	____ / 100 %

CONCOURS PROVINCIAL ARISTA 2019

Grille d'évaluation

Jeune professionnel du Québec

Le candidat doit, dans la majeure partie de ses activités professionnelles, exercer sa profession et être membre en règle d'un Ordre professionnel reconnu au Québec régissant cette profession ou être membre d'une association encadrant ces professionnels à la Date de référence.

Consultez la liste des Ordres professionnels reconnus en Annexe IV des Règlements Généraux du Concours.

Date de référence : 31 décembre 2018

Critères d'évaluation	Pondération	Évaluation
Réalisations <ul style="list-style-type: none"> ▪ Est reconnu pour ses compétences et son expertise ▪ Contribue à l'avancement de sa profession ▪ Conduit des projets/mandats ayant un impact significatif et qui apporte des résultats tangibles, profitables au sein de son organisation et de la profession 	35 %	_____ / 35 %
Leadership <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démontre une capacité à orienter, mobiliser, guider et influencer ▪ Démontre une capacité de planification, d'organisation et de coordination 	15 %	_____ / 15 %
Vision et persévérance <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démontre une vision à long terme de l'évolution de sa profession et de son développement professionnel ▪ Persévère malgré les embûches ▪ Démontre une capacité à gérer les risques ▪ Démontre une capacité à s'adapter aux changements de son environnement 	25 %	_____ / 25 %
Innovation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Met de l'avant une solution pragmatique et novatrice dans le but de favoriser le changement et l'innovation sociale ▪ Est à l'avant-garde dans son industrie ▪ Fait preuve de créativité 	15 %	_____ / 15 %
Implication <ul style="list-style-type: none"> ▪ Participe à des initiatives qui favorisent le développement social, économique ou culturel ▪ Partage son expertise et son expérience avec ou au sein de la communauté d'affaires ▪ Démontre une capacité à cibler et développer son réseau professionnel 	10 %	_____ / 10 %
TOTAL DU DÉCOMPTE	100 %	_____ / 100 %

Grille d'évaluation

Jeune leader international du Québec

Le candidat doit (i) être principalement et directement responsable d'initiatives dépassant les frontières de la province du Québec (Canada et/ou international) et celles-ci doivent être actives (ii) depuis au moins six (6) mois à la Date de référence. Les initiatives sont par exemple: l'exportation de produits et services, l'acquisition d'entreprises, l'implantation d'une nouvelle division, l'exercice de sa profession. L'initiative doit avoir des retombées qui s'avèrent positives pour le développement économique du Québec et pour son rayonnement au Canada ou à l'international. Le candidat doit travailler pour une Entreprise ou un Organisme ayant une adresse d'affaires située au Québec.

Date de référence : 31 décembre 2018

Critères d'évaluation	Pondération	Évaluation
<p>Réalisations</p> <p>L'entrepreneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Est reconnu pour ses réalisations et ses initiatives à l'extérieur du Québec et/ou à l'international ▪ Gère des projets/mandats ayant un impact significatif pour le développement économique et le rayonnement du Québec ▪ Génère des résultats concrets 	25 %	_____ / 25 %
<p>Leadership</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ A participé et a influencé de façon significative la mise en place de ce projet ou initiative ▪ Contribue par ses actions à faire rayonner le projet ou initiative ▪ Démontre une capacité de planification, d'organisation et de coordination ▪ Possède des habiletés à négocier avec les parties prenantes 	35 %	_____ / 35 %
<p>Vision et persévérance</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifie de nouvelles opportunités pour faire rayonner le Québec à l'extérieur du Québec et/ou à l'international ▪ Démontre une vision à long terme ▪ Persévère malgré les embûches ▪ Démontre une capacité à gérer les risques ▪ Démontre une capacité à s'adapter à son environnement 	15 %	_____ / 15 %
<p>Innovation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fait preuve d'audace et de créativité dans le développement de nouveaux marchés et ou partenariats ▪ Développe de nouvelles solutions aux défis rencontrés à l'étranger (culturels, réglementaires, etc) 	20 %	_____ / 20 %
<p>Implication</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Participe à des initiatives qui favorisent le développement social, économique ou culturel ▪ Partage son expertise et son expérience avec ou au sein de la communauté ▪ Démontre une capacité à cibler et développer son réseau professionnel 	5 %	_____ / 5 %
TOTAL DU DÉCOMPTE	100%	_____ / 100 %

CONCOURS PROVINCIAL ARISTA 2019
Grille d'évaluation



Jeune entrepreneur du Québec: arts et culture

Le candidat doit avoir (i) fondé ou gérer un Organisme à but non lucratif, (ii) détenir une participation votante ou exercer un contrôle de fait dans celle-ci et (iii) doit également exercer une influence significative sur les opérations et orientations stratégiques de l'organisme. L'Organisme doit œuvrer (iv) dans le milieu culturel et avoir une mission à **caractère artistique professionnel : arts visuels, cinéma, vidéo, arts numériques, arts de la scène (théâtre, danse, arts du cirque), arts multidisciplinaires, arts autochtones, architecture, musique et littérature**. L'Organisme du candidat doit être exploitée (v) depuis au moins un (1) an à la Date de référence.

Date de référence : 31 décembre 2018

Pour cette catégorie, notez que les données suivantes seront également prises en compte dans l'évaluation :

- Mois et année d'incorporation (ou de début d'exploitation)
- Chiffre d'affaires (en \$CA)
- Nombre d'employés

Critères d'évaluation	Pondération	Évaluation
<p>Réalisations</p> <p>L'entrepreneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ A mis en place un projet ou une initiative oeuvrant dans les arts et la culture ▪ Gère de manière à assurer une croissance et des résultats concrets ▪ Exerce une influence significative au sein de son organisation ▪ Assure une saine gestion de son entreprise <p>L'entreprise / organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démonstre un potentiel de rentabilité (notamment, tenant compte de ses sources de revenus) et un potentiel/prévisibilité de croissance ▪ Prévoit des initiatives de responsabilité sociale, un atout 	35 %	_____ / 35 %
<p>Leadership</p> <p>L'entrepreneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démonstre une capacité à orienter, mobiliser, guider et influencer ▪ Démonstre une capacité de planification, d'organisation et de coordination ▪ Possède des habiletés à négocier avec les parties prenantes ▪ Leadership de l'entreprise dans son secteur 	15 %	_____ / 15 %
<p>Vision et persévérance</p> <p>L'entrepreneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démonstre une vision stratégique à long terme de son entreprise ▪ Démonstre un flair entrepreneurial : identifie les occasions d'affaires et les saisit ▪ Fait preuve de persévérance et de détermination devant les obstacles et défis ▪ Démonstre une capacité à gérer les risques ▪ Démonstre une capacité à s'adapter aux changements de son environnement 	25 %	_____ / 25 %
<p>Innovation</p> <p>L'entrepreneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Est à l'avant-garde dans le domaine des arts ▪ Implante de nouvelles idées pour répondre aux besoins du marché ▪ Fait preuve d'originalité dans la gestion de son entreprise, des ressources humaines et/ou des ressources matérielles 	15 %	_____ / 15 %
<p>Implication</p> <p>L'entrepreneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Partage son expertise et son expérience avec ou au sein de la communauté d'affaires ▪ Démonstre une capacité à cibler et regrouper son réseau professionnel autour de son initiative / projet / organisation 	10 %	_____ / 10 %
TOTAL DU DÉCOMPTE	100 %	_____ / 100 %

Grille d'évaluation

Jeune leader du Québec : Responsabilité sociale

Le candidat a, dans le cadre de son emploi, (i) réalisé, géré ou contribué directement à la mise en place d'un projet ou d'une initiative ayant un impact positif socialement, économiquement et/ou environnementalement. Le projet ou initiative doit (ii) proposer une solution à l'un des trois (3) piliers du développement durable (société, économie et environnement). Ce projet (iii) doit avoir été mis en place avant la Date de référence. L'Entreprise ou l'Organisme pour laquelle le candidat travaille ne doit pas forcément avoir pour vocation ou mission première le développement durable. Toute activité en dehors de son travail (association, conseil d'administration, etc.), que celle-ci soit rémunérée ou bénévole, ne rentre pas dans cette catégorie.

Date de référence : 31 décembre 2018

Critères d'évaluation	Pondération	Évaluation
<p>Réalisations</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Met en place des initiatives pragmatiques et réalisables ayant un impact sur au moins un (1) des trois (3) piliers du développement durable (social, environnemental, économique) ▪ Réalise des projets qui contribue directement au développement durable et dont les impacts et retombées: <ul style="list-style-type: none"> ○ positifs et mesurables ○ tangibles et durables ▪ Répond à un enjeu dans son milieu professionnel ou dans sa communauté ▪ Gère des projets afin d'assurer une croissance ou une constance dans les résultats obtenus par une démarche d'amélioration continue 	30 %	_____ / 30 %
<p>Leadership</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ A participé de façon significative à la mise en place de ce projet ou initiative ▪ A démontré une bonne gestion des parties prenantes et ses habiletés à les impliquer et à négocier avec elles ▪ Témoigne d'une bonne gouvernance (éthique, transparence et crédibilité de l'information – interne et externe, processus démocratique, gestion efficace des ressources, mobilisation et déploiement des compétences) ▪ Démonstre une capacité de planification, d'organisation et de coordination ▪ Démonstre une capacité à cibler et développer son réseau professionnel ▪ Partage son expertise et son expérience au sein de sa communauté 	35 %	_____ / 35 %
<p>Vision et persévérance</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Persévérance et détermination devant les obstacles et les défis ▪ Démonstre une vision stratégique à long terme ▪ Démonstre une capacité à gérer les risques ▪ Démonstre une capacité à s'adapter aux changements de son environnement ▪ Démonstre une capacité à s'adapter aux ressources disponibles, notamment humaines et financières 	20 %	_____ / 20 %
<p>Innovation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le projet a un caractère innovant, structurant ou d'avant-garde par rapport à ce qui se fait au Québec dans son industrie ▪ Développe des solutions novatrices qui répondent et s'adaptent aux besoins du marché ▪ Met de l'avant une solution pragmatique, réaliste et novatrice dans le but de favoriser l'essor du développement durable et de l'innovation sociale 	15 %	_____ / 15 %
TOTAL DU DÉCOMPTE	100 %	_____ / 100 %

Grille d'évaluation
Jeune repreneur du Québec

Le candidat doit (i) avoir acquis une Entreprise ou repris la direction à titre d'Associé, Directeur général (DG), Président ou Président Directeur Général (PDG) d'une Entreprise ou d'un Organisme existant, (ii) détenir une participation votante ou exercer un contrôle de fait dans celle-ci, et (iii) exercer une influence significative sur les opérations et orientations stratégiques de l'entreprise. L'acquisition ou la reprise par un employé actuel, personne externe ou par un membre d'une même famille sont acceptées. Le changement exécutif doit avoir été fait depuis au moins un an (1) depuis la date de référence.
Date de référence : 31 décembre 2018

Pour cette catégorie, notez que les données suivantes seront également prises en compte dans l'évaluation :

- Mois et année d'incorporation (ou de début d'exploitation)
- Chiffre d'affaires (en \$CA)
- Nombre d'employés

Critères d'évaluation	Pondération	Évaluation
<p>Réalisations</p> <p>Le repreneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dirige et influence les orientations stratégiques de l'entreprise depuis le changement exécutif ▪ Conduit des projets/mandats ayant un impact significatif au sein de son organisation ▪ Assure une saine gestion de son entreprise et de sa croissance 	20 %	_____ / 20 %
<p>Leadership</p> <p>Le repreneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ A facilité par ses actions le changement exécutif auprès de ses équipes et des parties prenantes ▪ Démontre une capacité à orienter, mobiliser, guider et influencer ▪ Démontre une capacité de planification, d'organisation et de coordination ▪ Possède des habiletés à négocier avec les parties prenantes ▪ Assure le leadership de son entreprise dans son secteur d'activité 	25 %	_____ / 25 %
<p>Vision et persévérance</p> <p>Le repreneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démontre une vision stratégique à long terme de son organisation ▪ Fait preuve de persévérance et de détermination devant les obstacles et défis rencontrés ▪ Démontre un flair entrepreneurial : identifie les occasions d'affaires et les saisit ▪ Démontre une capacité à s'adapter aux changements de son environnement 	30 %	_____ / 30 %
<p>Innovation</p> <p>Le repreneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Est à l'avant-garde dans son industrie ▪ Implante de nouvelles idées pour répondre aux besoins du marché ▪ Fait preuve d'originalité dans la gestion de son entreprise, des ressources humaines et/ou des ressources matérielles ▪ A des actifs de propriété intellectuelle et les valorise (marques de commerce, brevets, savoir-faire etc.) 	15 %	_____ / 15 %
<p>Implication</p> <p>Le repreneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Participe à des initiatives qui favorisent le développement social, économique ou culturel ▪ Partage son expertise et son expérience avec ou au sein de la communauté d'affaires ▪ Démontre une capacité à cibler et développer son réseau professionnel 	10 %	_____ / 10 %
TOTAL DU DÉCOMPTE	100 %	_____ / 100 %

Grille d'évaluation

Jeune entrepreneur en croissance du Québec

Le candidat doit (i) avoir fondé l'entreprise, (ii) détenir une participation votante ou exercer un contrôle de fait dans celle-ci, et (iii) exercer une influence significative sur les opérations et orientations stratégiques de l'entreprise. L'entreprise du candidat doit être exploitée depuis **au moins deux (2) ans** à la Date de référence et présenter des résultats significatifs au niveau du développement de son chiffre d'affaires et de la création de valeurs (par exemple : nombre d'employés, revenus, profits, retombées économiques et visibilité pour la métropole et la province, etc.).
Date de référence : 31 décembre 2018

Pour cette catégorie, notez que les données suivantes seront également prises en compte dans l'évaluation :

- Mois et année d'incorporation (ou de début d'exploitation)
- Chiffre d'affaires (en \$CA)
- Nombre d'employés

Critères d'évaluation	Pondération	Évaluation
<p>Réalisations</p> <p>L'entrepreneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gère de manière à assurer une croissance, une constance et des résultats concrets ▪ Exerce une influence significative au sein de son entreprise ▪ Assure une saine gestion de son entreprise <p>L'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ A une croissance notable : développement de nouveaux marchés ou élargissement de la gamme de produits/services et/ou des effectifs (employés), etc. ▪ Aurait le potentiel d'être achetée ou d'aller en bourse (valorisation) ▪ Démonstre de réelles retombées pour le Québec (économique, visibilité, etc.) ▪ Intègre des initiatives de responsabilité sociale, un atout 	25 %	_____ / 25 %
<p>Leadership</p> <p>L'entrepreneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démonstre une capacité à orienter, mobiliser, guider et influencer ▪ Démonstre une capacité de planification, d'organisation et de coordination ▪ Possède des habiletés à négocier avec les parties prenantes ▪ Assure le leadership de son entreprise dans son secteur d'activité 	15 %	_____ / 15 %
<p>Vision et persévérance</p> <p>L'entrepreneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démonstre une vision à long terme de son organisation et a des objectifs précis de croissance ▪ Démonstre un flair entrepreneurial : identifie les occasions d'affaires et les saisies ▪ Fait preuve de persévérance et détermination devant les obstacles et les défis ▪ Démonstre une capacité à gérer les risques ▪ Démonstre une capacité à s'adapter aux changements de son environnement 	25%	_____ / 25 %
<p>Innovation</p> <p>L'entrepreneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Est à l'avant-garde dans son industrie ▪ Implante de nouvelles idées pour répondre aux besoins du marché ▪ Fait preuve d'originalité dans la gestion de son entreprise, des ressources humaines et/ou des ressources matérielles ▪ A des actifs de propriété intellectuelle et les valorise (marques de commerce, brevets, savoir-faire etc.) 	25 %	_____ / 25 %
<p>Implication</p> <p>L'entrepreneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Participe à des initiatives qui favorisent le développement social, économique ou culturel ▪ Partage son expertise et son expérience avec ou au sein de la communauté d'affaires ▪ Démonstre une capacité à cibler et développer son réseau professionnel 	10%	_____ / 10 %
TOTAL DU DÉCOMPTE	100 %	_____ / 100 %

Grille d'évaluation

Jeune entrepreneur en démarrage du Québec

Le candidat doit (i) avoir fondé, (ii) détenir une participation votante ou exercer un contrôle de fait dans celle-ci, et (iii) exercer une influence significative sur les opérations et orientations stratégiques de l'entreprise. L'entreprise du candidat doit être exploitée **depuis au moins six (6) mois** avant la Date de référence. L'entreprise du candidat doit présenter un caractère innovant et démontrer un fort potentiel de développement.

Date de référence : 31 décembre 2018

Note: Si l'entreprise est exploitée depuis plus de deux (2) ans, le candidat a la possibilité de soumettre sa candidature dans la catégorie Entrepreneur en croissance si des résultats significatifs ont été générés.

Pour cette catégorie, notez que les données suivantes seront également prises en compte dans l'évaluation :

- Mois et année d'incorporation (ou de début d'exploitation)
- Chiffre d'affaires (en \$CA)
- Nombre d'employés

Critères d'évaluation	Pondération	Évaluation
<p>Réalisations</p> <p>L'entrepreneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gère de manière à assurer une croissance et des résultats concrets ▪ Exerce une influence significative au sein de son entreprise ▪ Assure une saine gestion de son entreprise <p>L'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démonstre un potentiel de rentabilité (notamment, tenant compte de ses sources de revenus) et un potentiel/prévisibilité de croissance ▪ Prévoit des initiatives de responsabilité sociale, un atout 	20 %	____ / 20 %
<p>Leadership</p> <p>L'entrepreneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démonstre une capacité à orienter, mobiliser, guider et influencer ▪ Démonstre une capacité de planification, d'organisation et de coordination ▪ Possède des habiletés à négocier avec les parties prenantes ▪ Assure le leadership de son entreprise dans son secteur d'activité 	15 %	____ / 15 %
<p>Vision et persévérance</p> <p>L'entrepreneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démonstre une vision stratégique à long terme de son entreprise ▪ Démonstre un flair entrepreneurial : identifie les occasions d'affaires et les saisit ▪ Fait preuve de persévérance et de détermination devant les obstacles et défis ▪ Démonstre une capacité à gérer les risques ▪ Démonstre une capacité à s'adapter aux changements de son environnement 	25%	____ / 25 %
<p>Innovation</p> <p>L'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ A un caractère innovant <p>L'entrepreneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Est à l'avant-garde dans son industrie ▪ Implante de nouvelles idées pour répondre aux besoins du marché ▪ Fait preuve d'originalité dans la gestion de son entreprise, des ressources humaines et/ou des ressources matérielles ▪ A des actifs de propriété intellectuelle et les valorise (marques de commerce, brevets, savoir-faire etc.) 	30 %	____ / 30 %
<p>Implication</p> <p>L'entrepreneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Participe à des initiatives qui favorisent le développement social, économique ou culturel ▪ Démonstre une capacité à cibler et développer son réseau professionnel ▪ Partage son expertise et son expérience au sein de sa communauté 	10 %	____ / 10 %
TOTAL DU DÉCOMPTÉ	100 %	____ / 100 %

Grille d'évaluation

Jeune leader techno-créatif du Québec

Le candidat doit (i) être principalement ou directement responsable d'initiative(s), de projet(s) ou d'entreprise(s) oeuvrant dans le secteur techno-créatif (ce terme regroupe les entreprises de création multimédia et/ou de technologies liées à celle-ci). L'initiative doit (ii) présenter un caractère innovant, créatif, inattendu et (iii) présenter un fort potentiel de développement stratégique, de rayonnement et de retombées économiques pour le Québec. Le candidat doit travailler ou être fondateur d'une Entreprise ou un Organisme ayant une adresse d'affaires située au Québec.

Date de référence : 31 décembre 2018

Critères d'évaluation	Pondération	Évaluation
<p>Réalisations</p> <p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ A mis en place une initiative, un projet ou une entreprise oeuvrant dans le secteur techno-créatif ▪ Gère de manière à assurer une croissance et des résultats concrets ▪ Conduit des projets/mandats ayant un impact significatif au sein de son organisation ▪ Exerce une influence significative au sein de son organisation <p>L'entreprise / organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démontre un potentiel de rentabilité (notamment, tenant compte de ses sources de revenus) et un potentiel/prévisibilité de croissance ▪ A déjà atteint certains objectifs financiers (un atout) ▪ Prévoit des initiatives de responsabilité sociale ou de développement durable (un atout) 	35 %	_____ / 35 %
<p>Leadership</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démontre une capacité à orienter, mobiliser, guider et influencer ▪ Démontre une capacité de planification, d'organisation et de coordination ▪ Possède des habiletés à négocier avec les parties prenantes ▪ Leadership de l'entreprise ou du projet dans son secteur 	15 %	_____ / 20 %
<p>Vision et persévérance</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démontre une vision stratégique à long terme de son organisation ▪ Fait preuve de persévérance et de détermination devant les obstacles et défis ▪ Démontre une capacité à s'adapter aux changements de son environnement 	25 %	_____ / 20 %
<p>Innovation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Est à l'avant-garde dans le secteur techno-créatif ▪ Implante ou encourage des idées nouvelles et l'innovation ▪ Fait preuve d'originalité dans la gestion de son entreprise, des ressources humaines et/ou des ressources matérielles 	15 %	_____ / 15 %
<p>Implication</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Partage son expertise et son expérience avec ou au sein de la communauté d'affaires ▪ Démontre une capacité à cibler et regrouper son réseau professionnel autour de son initiative / projet / organisation 	10 %	_____ / 10 %
TOTAL DU DÉCOMPTE	100 %	_____ / 100 %